Emploi du breton et vente du poisson en Bretagne du sud

GUILLAUME FLOC'H

Abstract

Observations are reported among fishermen in southern Britanny. At sea they use Breton exclusively but on land all business transactions concerning the sale of fish are conducted in French by businessmen who have a reputation for cheating the fishermen (who themselves do not normally take part in the transaction). Recently, new buildings were erected for these business interactions. The buildings brought some changes into the traditional trade situation. Both ancient and recent trade situations are described and examples are given to illustrate the subtlety of the language use involved.

I. Premiers contacts empiriques avec les données du problème

1. Premières observations

Les remarques qui suivent ont d'abord eu pour origine les réactions d'un adolescent embarqué sur un bateau de pêche en 1955, puis en 1959, devant les problèmes de vente de poisson aux mareyeurs et conserveurs, dans les ports du Finistère Sud, Douarnenez, Audierne, et plus indirectement les ports bigoudens (St Guénolé, Le Guilvinec, Lesconil).

L'adolescent en question est l'auteur de ces lignes; j'avais 17 ans; j'étais pris par le métier: je ne songeais pas encore en ce temps là à une quelconque formulation ethnologique ou linguistique des différents problèmes que j'abordais ainsi, tout en étant frappé par un certain nombre de pratiques 'linguistiques' qui ne me semblaient intéresser personne d'autre que mes camarades de bord, et des amis que je rencontrais alors dans le cadre d'un mouvement de jeunesse maritime. Les équipages que je fréquentais alors parlaient tous breton dans le cadre de la pêche, dans les commentaires qui se faisaient au café, en famille autant que j'aie pu m'en apercevoir. Cela ne veut pas dire qu'ils ne connaissaient pas le français: la tendance générale était de parler français aux enfants à la maison, quelquefois avec la conjointe, dans des proportions mal évaluées

0165-2516/81/0029-0029 $2.00 *Intl. J. Soc. Lang. 29 (1981) pp. 29-50*
© Mouton Publishers, The Hague

encore dans ce dernier cas. Le breton domine dans tout ce qui est l'univers de la pêche, un domaine excepté: la plupart des opérations de vente se font en français, à cette époque. D'ailleurs, pour les cas qui me furent directement accessibles, ce qui était le plus frappant c'était l'absence presque totale d'intervention orale de la part du pêcheur; il était totalement occupé par le débarquement du poisson qui lui incombait en ce temps là, et par le transport depuis le quai jusqu'au domicile des acheteurs; sans compter la fatigue déjà présente dès l'arrivée au port.

A la sardine dite 'profonde' la pêche avait lieu la nuit, la vente se faisait le matin; à la sardine dite 'de rogue' les bateaux sortaient à la nuit, deux ou trois heures, rentraient à n'importe quelle heure suivant la pêche. Pour les pêches, saisonnières aussi, mais plus lointaines, du maquereau et du thon, le pêcheur rentrait après un voyage de dix jours pour le premier, de trois semaines pour le second; le débarquement du poisson commençait vers minuit ou une heure du matin; la vente avait lieu à six heures et demi ou sept heures. Le bateau rentrait la veille ou la nuit même où commençait le débarquement; peu d'heures de sommeil donc; le travail à la mer fini, le travail à terre commence. Les hommes sont tous à leur travail jusqu'à l'heure de la vente et quelquefois même au-delà, vivant une certaine euphorie quand la pêche avait été bonne, ayant surtout hâte que cela finisse et que l'on puisse rentrer chez soi. Pas ou peu d'interventions orales par conséquent; de plus l'équipage était aussitôt dispersé par petits groupes de deux, trois, quatre, ils embarquaient dans les camions des acheteurs chez qui ils étaient chargés de déposer le poisson après avoir assisté à la pesée. Le patron ou un homme de confiance avait assisté à la vente sur le quai, une vente qui se faisait en français; il y avait assisté, sans pouvoir intervenir; il nous retrouvait ensuite et nous rendait compte du prix en breton. Tout ce qui se disait 'entre nous' l'équipage se disait en breton. Ceux qui partaient en camions par la ville, avec le poisson, parlaient aussi breton quand ils étaient entre eux, mais français quand ils avaient affaire aux mareyeurs ou à leurs employés; peu de paroles ou presque pas, quelques remarques du mareyeur quelquefois sur la qualité du poisson en français.

2. *Essai de mise en forme des premières questions*

Bref il m'apparaissait que la parole était libre entre nous en breton; une contrainte semblait exister en tout ce qui touchait à la commercialisation, ces dernières affaires étant surtout le domaine du français; la fatigue, les multiples occupations des premières heures à terre n'expliquaient pas assez ce qui m'apparaissait être le silence des pêcheurs, la contrainte ainsi perçue m'étonnait, elle sortait du cadre des impératifs ordinaires. En mer il y a des impératifs: beau temps, mauvais temps, la nuit, le jour, espace restreint, existence de dif-

férentes classes d'âge dans un équipage composé de quatorze hommes, liens de parenté nombreux, une certaine hiérarchie interférant avec les autres liens. Humeur du moment suivant que l'on fasse 'route pêche ou route terre', il y a des départs joyeux et des départs monotones et tristes, il y a des jours où la pêche est bonne et des jours où l'on ne pêche rien. Mais le jeu de ces impératifs était assez connu; il était accepté, point de contrainte, du moins comme celle qu'il me semblait être en présence d'une *contrainte* qui poussait à se taire pour des raisons qui ne me paraissaient pas très claires. Admirant la compétence et l'habileté des équipages à la mer, je tolérais mal qu'une cause quelconque les obligeât à se taire. Tout ne se passait pas normalement.

II. Tentatives pour appréhender le problème moins subjectivement

Aujourd'hui le problème m'intéresse toujours; mais je cherche une autre approche. Sans cesser d'être intéressé par un instrument de communication (et souvent aussi d'expression) bien rodé que constitue le 'parler' des marins à bord de leurs unités, je m'interroge sur les raisons qui l'empêchent de fonctionner à la satisfaction de tous, dans le cadre des différentes ventes, dans des situations où il devrait rendre service puisqu'il y est question de la vente d'un produit de la pêche. Il m'apparaîtra plus tard que l'expression 'rendre service' est beaucoup plus importante qu'il ne m'avait d'abord paru; en mer, un ordre bref fait il me semble autre chose que rendre service; je me demanderai si la 'fonction' d'un langage ne modifie pas sa fluidité.

Dans un premier temps un scrupule m'arrêtait: ce que je prétendais présenter comme faisant partie de la conscience collective, n'était-ce pas une simple construction d'intellectuel de ma part? Je fus vite conforté dans mes conclusions avec une unanimité qui me parut aussi suspecte que mes propres 'sentiments' personnels, des camarades matelots ou patrons, syndicalistes, militants de différents mouvements, déploraient soit le 'grand silence', le 'mutisme' des pêcheurs, soit la conviction, partagée par ces derniers, sans qu'ils puissent l'exprimer devant les personnes incriminées qu'ils s'étaient fait autrefois (autrefois surtout) rouler ou que les lois de ce marché apparemment irrationnel leur échappaient.

III. Premières hypothèses et modalités d'approche

1. Premières hypothèses

Bien simplement je m'étais d'abord demandé s'il n'y avait pas d'un côté des pêcheurs qui se trouvaient plus à l'aise 'dans' le breton, et de l'autre des

mareyeurs, des conserveurs, des gens de l'administration maritime roués à tous les usages de la langue française; le pouvoir, économique ou autre, aurait appartenu aux utilisateurs du français. Dans le même ordre d'idées, je m'étais laissé dire, par un camarade familier des archives maritimes et bretonnes, que plus de la moitié des familles de conserveurs étaient étrangères à la région, que 'les noms de ces familles n'étaient pas bretons' et que vraisemblablement elles ne connaissaient pas certains problèmes des pêcheurs. De toute façon, même peu solide et suspecte par sa simplicité, l'hypothèse avait quand même un pouvoir de cristallisation pour recueillir des informations et pouvait servir de fil conducteur.

2. *Discussion des interprétations généralement admises*

Par contre j'étais très sceptique à l'égard de préjugés 'essentialistes' tels celui-ci: les pêcheurs bretons sont de bons marins, de bons techniciens quand il s'agit de pêcher, ce sont de mauvais commerçants. Toute une littérature, chants, poésies, cantiques, permet de saisir les exploits lointains de marins; volontairement ou non elle a peut-être désamorcé les problèmes nés des rapports avec la terre; à terre, dans certains villages, des jeunes admettaient que leur mère était une sainte... que leur père buvait 'un peu' quand il était à terre... 'qu'en mer c'était un homme, c'était un vrai marin...'. Je n'ai pas à statuer sur la valeur des identifications parentales ainsi proposées naguère, mais j'ai le droit de vérifier la validité des schémas de comportement proposés comme 'naturels' dans la mesure où ils prétendent apporter une réponse toute faite aux questions que je me pose moi-même.

Bref, pour illustrer, pour confirmer ou infirmer l'hypothèse ci-dessus (breton d'un côté, français de l'autre) sans me laisser arrêter par son aspect trop simple, voire trop simpliste, j'ai voulu procéder de la manière suivante: pour mettre en évidence les raisons qui ont pu créer ce sentiment partagé collectivement, affirmation valable uniquement dans les limites de mes connaissances actuelles – et mettre en évidence ce sentiment même avant de pouvoir postuler son existence – j'ai cherché à me contenter dans un premier temps de ce que les gens me diraient. J'ai cherché à rapporter aussi fidèlement que possible les situations et les commentaires qui relevaient du ressort de la vente. Ce sont des récits de ce qui se passait dans un passé peu lointain. J'ai essayé d'élargir mon information aux membres de professions autres que la profession de pêcheur, j'ai tenté de contacter plusieurs classes d'âges, plusieurs ports. Le choix des informateurs s'est fait à partir des recommandations successives qui m'ont été faites, chacun me renvoyant à un patron pêcheur, un mareyeur, un syndicaliste qu'il jugeait compétent en la matière; les deux premiers maillons de la chaîne avaient été choisis par moi-même: sortis l'un et

l'autre du milieu familial et professionnel de la pêche, ils avaient été en même temps mêlés de très près aux problèmes du mareyage. Avoir une expérience directe des deux aspects est assez rare, et de surcroît je les connaissais depuis longtemps, et pouvais me permettre de leur poser directement toutes sortes de questions sans me préoccuper de leurs réactions, que je connaissais d'avance.

3. Limites du travail

Le travail risque de pâtir de plusieurs limitations, dont l'une est volontaire, méthodologique en quelque sorte; l'autre est une insuffisance dont je suis conscient.

Par méthode d'abord, j'ai écarté de l'exposé tous les rapports qui se sont créés entre les professions concernées au sein de groupements officiels: syndicats, comités locaux de pêche, depuis 1945 surtout, mouvements de jeunes, coopératives, tous les récents groupements de producteurs, et les initiatives de ce qu'il est convenu d'appeler l'interprofession.

Plus malencontreusement l'exposé qui suit risque de présenter des lacunes. Il n'est guère systématique d'abord: l'enquête ne tient pas compte de la situation dans tous les ports concernés, les périodes historiques ne sont pas bien mises en évidence; pour cette dernière question en particulier, l'apparition des criées aurait permis d'étudier des oppositions plus significatives entre les pratiques d'avant et les pratiques commerciales qui ont suivi leur installation.

IV. L'importance des criées

1. La criée

Les criées sont des hangars à poisson, des halles en quelque sorte qui permettent d'exposer le poisson et de le vendre par l'intermédiaire d'un matériel et d'un personnel assermenté dépendant de la Chambre de commerce: un crieur qui dirige les enchères, deux de ses aides qui consignent par écrit les prix fixés et le nom des acheteurs, un personnel de comptabilité important; autour de ce hangar et sous le même toit, les mareyeurs installent leur matériel et leur magasin contre une rétribution pour la location et l'obligation d'acheter tous les jours une certaine quantité de poisson. Pour le débarquement du poisson la criée fournit aux chalutiers industriels et aux artisans qui en font la demande, du personnel; des femmes sont aussi employées pour trier le poisson ainsi débarqué. Des chariots et des grues facilitent de plus le débarquement et le transport. Quand tout cela est réuni, une centaine de personnes peuvent se trouver ainsi employées sous criée. Les criées sont gérées par la Chambre de commerce,

leur financement dépend de charges prélevées à la fois sur les gains des armements et le budget des mareyeurs.

2. *Premier aperçu des modifications apportées*

Une telle infrastructure portuaire, toute nouvelle (celle de Douarnenez date de 1958) a modifié profondément les conditions de travail à terre et les rapports entre les professions concernées. Les corvées du débarquement et du transport sont supprimées pour les pêcheurs, ce qui leur permet de vaquer à d'autres besognes ou de rentrer plus vite chez eux, ce dernier cas étant le plus fréquent. Les opérations commerciales sont confiées à des intermédiaires assermentés mandatés par la Chambre de commerce; tout est consigné par écrit, ce qui permet des contrôles plus faciles. *Tout se fait officiellement en français*. Pour ce qui est des mareyeurs, le poisson passe directement de la criée au magasin: les soupçons quant aux modifications illégales sur la quantité et la qualité du poisson sont plus facilement désamorcés. Une instance mise en place à la direction de la criée contrôle régulièrement les opérations, centralise les plaintes des parties en présence. Les réunions des différentes parties en cas de conflit ou de grandes décisions à prendre pour le début de saison ou pour l'avenir plus lointain du port se font sous le patronage de l'Administration de l'Inspection Maritime: beaucoup de sous-entendus dans les discussions les rendent souvent incompréhensibles à des nouveaux secrétaires de syndicat venus d'autres villes ou finissant leurs études, mais la présence d'un agent officiel tempère le langage et évite des injures. Le contrôle officiel n'empêche pas une autre possibilité de contrôle; ainsi tel patron-pêcheur de chalutier connu pour sa compétence, son intelligence, entretient des rapports très amicaux avec le fils (déjà partie prenante dans l'entreprise d'ailleurs) d'un mareyeur important, a la possibilité de voir les cahiers de compte quand il le désire, peut écouter les coups de téléphone autant qu'il veut quand le mareyeur s'entretient avec sa clientèle (information venant du mareyeur). La mise en place de la criée a correspondu dans une certaine mesure à un renouvellement de la profession de mareyeur; les uns sont venus d'ailleurs, ou bien c'est une nouvelle génération qui a succédé à l'ancienne. Mareyeurs et instances directionnelles de la criée affirment que le métier est différent de ce qu'il était avant, devenant un vrai métier de commerçant avec l'honorabilité qui s'y rattache; l'information auprès des mareyeurs me dit encore: la criée a obligé les quelques mareyeurs qui d'eux-mêmes n'auraient pas accepté une règlementation à en accepter une. Contrôle d'un côté, mais aussi prise de conscience plus nette chez le pêcheur: il voit le prix auquel il a donné son poisson, il lui suffit de faire le tour du bâtiment, de se déplacer de quelques mètres pour voir le prix auquel le poisson est vendu au magasin du mareyeur avec des marges bénéficiaires qu'il ne

comprend pas toujours et qui l'indignent. De même dans plusieurs ports de pêche des Côtes-du-Nord, département donnant sur la Manche, des pêcheurs informés suffisamment des marges bénéficiaires opérées par les mareyeurs auxquels ils vendaient leurs poissons, ont entrepris de les vendre eux-mêmes au consommateur, dès qu'ils ont pu acheter une voiture pour parcourir la campagne ou même se rendre dans les grandes villes (information apportée par des élèves de terminale d'un lycée de Saint-Brieuc auxquels j'enseigne le français).

Une telle nouveauté dans l'infrastructure portuaire poussait à l'étude d'oppositions significatives entre l'avant et l'après qu'il ne m'a guère été possible de faire méthodiquement jusqu'ici. L'intérêt d'une telle étude apparaît cependant à la lecture des exemples qui suivent.

V. Remarques sur l'originalité des professions concernées

1. Lieu de travail

La pêche est un métier particulier qui éloigne patrons et matelots des lieux où se prennent les décisions importantes les concernant; l'absence fait partie de la vie quotidienne. Bien plus grave encore, l'habitude de l'absence s'instaure, qui crée des attitudes tenaces. Par quel biais, je l'ignore, mais une certaine culture a présenté quelquefois cette absence comme un idéal et j'ai entendu une fois cette réflexion: 'Un vrai marin est un homme toujours parti'. Quelle que soit la désaffection qu'elle ait pu provoquer pour les problèmes de la terre, je ne puis la considérer que comme un paramètre comme un autre pour l'étude de ces rapports (encore que 'paramètre' soit bien prétentieux pour une réalité si peu mesurable). Par la force des choses, les représentants à terre des pêcheurs se trouvent investis d'une mission qui dépasse en latitude ce qu'on peut trouver dans les autres professions.

2. Produit du travail

Le produit de ce métier particulier est lui aussi spécial: plus encore que les produits de l'agriculture, il se détériore rapidement, en deux jours il peut perdre toute sa valeur s'il ne reçoit pas le traitement nécessaire (froid, etc. . .). Le mot 'produit' ou 'producteur' dans ce cas, bien entendu, est entièrement conventionnel. Le pêcheur n'a pas fabriqué son poisson comme un ouvrier de l'industrie, il ne l'a pas semé non plus comme l'agriculteur (l'aquaculture est à ses débuts). En tout cas tout le monde s'entend à employer ces termes. La seule chose qui nous intéresse ici c'est de se rendre compte que les partenaires

commerciaux du marin pourront utiliser cet argument dans leurs tractations avec un producteur qui ne saurait que faire de ce poisson s'il n'arrivait pas à l'écouler.

3. *Accès à la 'culture'*

Cet éloignement de la terre est aussi synonyme de l'éloignement de l'instruction, du moins de ce qu'il est convenu d'appeler ainsi. La plupart des pêcheurs qui en 1958 avaient soixante ans (ou même moins) avaient dû embarquer très jeune à treize ou quatorze ans, ou même à dix ans pour certains; ce qui signifie apprentissage précoce de la vie à bord et du métier, habileté, sens de l'observation, mémoire, intelligence pour beaucoup mais comment la reconnaître, cette intelligence du métier et ce qu'on appelle l'intelligence tout court? En même temps cela signifie: peu d'école, quelques années ou même quelquefois quelques mois seulement d'école primaire. Contraints de s'éloigner pour 'gagner leur croûté' et celle de leur famille, de l'école, où leurs enfants plus tard s'instruiront et même excelleront quelquefois, ils ont vis-à-vis de 'l'instruction' une attitude de respect, de regret, ou de défi. 'Je voudrais bien voir un bachelier mener un bateau dans les endroits que je fréquente en mer', disait un jour un patron-pêcheur à sa soeur en rentrant de mer, un jour qu'il revenait de parages très dangereux. L'instruction acquise, pour la génération suivante (ceux qui ont actuellement cinquante, quarante ans), apparaît comme une revanche chez quelques personnes: 'Je suis aussi intelligent que lui' ou encore 'Ceux qui sont restés à travailler à la marée sont ceux qui n'ont pas pu passer de diplômes'. Inversement, et ce qui peut donner à la dernière phrase un accent de revanche, le préjugé avait cours dans quelques endroits, à tort à mon avis, que les gens les moins instruits ou les moins débrouillards ne pouvaient que rester faire la pêche. Ce ne sont là que quelques bribes d'une longue histoire.

4. *Alcool, cause ou conséquence?*

Le retour à terre est quelquefois l'occasion de 'boire un coup', effet du sentiment de sécurité de se retrouver sur la terre ferme et de pouvoir relâcher un peu sa vigilance? Le sentiment d'être désorienté au contraire? L'euphorie d'une bonne pêche quand on peut l'annoncer à ses collègues? La joie des retrouvailles? Rite pour éviter de banaliser un retour qui est un événement? Ou tout cela à la fois? Ce n'est pas notre propos de peser toutes ces raisons aujourd'hui, mais il est absolument nécessaire de se rendre compte que là aussi tout a changé, mais surtout que le marin arrivant fourbu à terre, manquant

de sommeil, manquant quelquefois de la consommation normale de boisson, risque d'être plus facilement perméable à l'effet de la boisson. ('Ce qui ne l'empêche pas de faire jusqu'au bout son travail', m'a-t-on rétorqué par un ami matelot.) La consommation de boisson, pour n'être pas obligatoirement plus importante que dans les autres professions (je n'ai aucun chiffre) est tout au moins spectaculaire: sans vigilance vis-à-vis des impressions que cela peut provoquer, on peut fausser sa propre perception des rapports du marin avec la terre. De plus, l'alcool crée-t-il les problèmes, ou est-il une mauvaise réponse au problème?

Ces remarques ne proposent aucun chiffre qui puisse en faire une information vraiment scientifique, chacune d'entre elles serait un long sujet d'étude. Je crois qu'il est bon de les avoir à l'esprit avant d'entamer la lecture des récits suivants.

VI. Exposé de quelques situations et de réactions afférentes

Situations qui font le bénéfice des rapports marin-mareyeur ou marin-conserveur

Exemple 1. Dans quelques petits ports le poisson se vend sans passer par la criée ou par le mareyeur. Le petit port de Sainte-Marine, à l'extrémité est du pays bigouden, proche de Bénodet, arme quatre ou cinq bateaux toute l'année, qui ne passent pas par la criée du Guilvinec où ils sont administrativement inscrits: les femmes des pêcheurs vendent le poisson sur place; leurs mères vont vendre le reste au marché de Quimper quand on ne peut tout écouler sur le port. Au petit port de Poulhan, plus à l'ouest, je vois tous les étés des femmes de pêcheurs sur le mur qui surplombe le quai, vendre aux riverains, aux touristes le poisson que les hommes ont pêché; ces derniers les aident quelquefois. Depuis quelques années à Audierne, rares mais travaillant systématiquement, des femmes vendent aussi le poisson que leur mari a pêché sur son ligneur. Ces pratiques tendent à s'étendre dans plusieurs petits ports de la Manche. Je n'ai sur elles aucune information directe, éloignées de mon sujet d'étude je ne les mentionne que pour montrer qu'il s'agit probablement d'un mouvement assez général né de la prise de conscience des marges bénéficiaires prises par les commerçants habituels. Dans tous ces cas la langue ne semble pas poser de problèmes: même dans la presqu'île bretonnante que j'étudie d'un peu plus près, il y a belle lurette que hommes et femmes parlent indifféremment français ou breton. Dans les trois cas que j'ai cité précédemment, l'opération commerciale confronte pêcheurs et touristes, pêcheurs et riverains; dans ce dernier cas cependant la vente se fait dans le cadre d'une petite ville légèrement excentrée par rapport au lieu de résidence des marins.

Pour le port de Loctudy, dont l'animation régulière à la criée reflète la réussite économique, j'ai entendu associer les réalités suivantes: effort des marins pour faire de ce port un port de pêche et non de commerce, appoint important de touristes l'été, à partir de là maniement accéléré du français chez les patrons-pêcheurs, essor économique (le lien causal n'est pas explicité).

Exemple 2.

2a. Par contre, opposée, me semble-t-il à la situation précédente, en voici une autre racontée par un groupe de marins-pêcheurs qui eux aussi paraissaient l'opposer aux exemples de réussites précités (les récits sont souvent juxtaposés dans ces conversations courantes sur le quai, les articulations logiques d'opposition par exemple, n'apparaissent pas toujours). X., notre collègue plus jeune, qui sort tous les jours à la pêche avec son fils, a tenté un jour de vendre le poisson qu'ils ramenaient tous les deux sur place ('sur place' voulait dire un village où ils résident, où ils ont leurs parents, leurs amis, où ils parlent habituellement breton avec eux); ils évitaient par là de se rendre à la ville ou de passer par la criée. Mais ils essayaient toujours d'arranger le client (leur voisin ou ami ou parent), choisissaient toujours pour eux le meilleur poisson, sans être regardants sur le poids réel: ainsi, peu rentable commercialement, l'entreprise ne put être poursuivie.

2b. Un de nos partenaires dans la conversation avait donné lui aussi son expérience aussi malheureuse, sans que les raisons aient été clairement définies:

Un samedi, jour de marché, je voulus aider mon fils et le remplacer quelques temps pour vendre son poisson, mais personne ne venait me voir; toutes les femmes attendaient leur fournisseur habituel, un pêcheur qui, spécialisé dans un seul poisson, s'arrangeait pour être toujours là à la même heure; les ménagères ne sont venues m'acheter du poisson qu'après avoir vidé l'étalage de mon voisin. Je suis resté longtemps à attendre et je me disais: "Quel drôle de métier je fais là, jamais je ne recommencerai".

Il nous racontait l'histoire en breton; il parle plus aisément le breton que la langue la plus habituelle, au besoin il parle aussi français, il a près de soixante-dix ans. Il n'est pas facile de déterminer la cause qui a été à l'origine de cette tentative infructueuse. Mes partenaires semblaient pourtant le savoir puisque machinalement ils venaient d'associer les deux exemples précédents.

2c. Le même groupe opposant encore un exemple différent, témoigna une certaine admiration pour des pêcheurs de la localité voisine qui venaient régulièrement vendre chez eux du maquereau le dimanche après la messe (tous les jours où il n'y avait pas de vente organisée). 'On les trouvait là régulièrement, leur poisson trouvait aisément acquéreur'. Je sais que ces pêcheurs venus du village voisin parlaient breton, un breton différent: assez différent

pour être reconnu aisément comme venant d'ailleurs, et pour faire parfois l'objet de plaisanteries. Cette vente était présentée par mes interlocuteurs comme une réussite.

2d. L'un des interlocuteurs me raconta quelques jours plus tard l'histoire suivante: il s'agit d'un vieux marin qui tenta d'aider son fils à vendre du poisson à la ville, et l'histoire date d'avant la seconde guerre mondiale:

Quand nous arrivions à terre avec un chargement de maquereaux, le dimanche ou les jours sans vente, nous tentions de les vendre nous-mêmes. Nous partions en campagne: tirant une voiture à bras, nous faisions parfois des parcours de sept kilomètres, dix même, faisant nous-mêmes les poissonniers et criant *pesket fresk* (poisson frais) tout au long de la route. Nous ne partions pas tous; seuls les plus instruits, les plus débrouillards partaient; moi je n'avais pas beaucoup d'instruction et je restais à bord avec quelques autres. Mais le chat qui s'en va courir la campagne trouve sa nourriture, tandis que celui qui reste sur place faire "miaou" reste le ventre vide. Pour nous il en était ainsi; ceux qui étaient partis vendre le poisson avaient toujours de bons prétextes pour dire qu'ils n'avaient pas gagné d'argent; ils nous disaient: "Nous avons eu à peine l'argent des frais". En réalité, avec l'argent de la vente ils s'étaient acheté du tabac. Le patron, lui, plus instruit, faisait partie de ceux qui avaient pris la route.

Cet équipage, organisant lui-même la vente de son poisson, est originaire du même village; tous ces hommes parlent exactement le même breton, en mer, de surcroit, la solidarité est en principe de règle. La vente se fait aussi en breton, à des gens qui à cette époque parlaient tous breton; la dissension ou le soupçon apparaît quand même entre ceux qui sont restés et ceux qui se sont improvisés vendeurs ambulants.

2e. D'autres histoires se racontent sur les ventes organisées par les équipages. La scène suivante s'est aussi déroulée avant la seconde guerre mondiale:

Nous sommes rentrés de mer un dimanche, avec un véritable chargement de congres, il n'y avait pas de vente; nous avons résolu d'organiser la vente nous-mêmes; nous avons donc chargé le poisson sur une voiture à bras et nous sommes allés par la campagne, jusqu'à une distance environ de cinq kilomètres. Mais ce fut une véritable fête. Chacun de nous s'essayait à jouer le poissonnier ambulant et de crier: *Pesket fresk!* (poisson frais); quand il était question de rentrer et d'abandonner l'un disait: "essayons encore". Mais nous sommes tous rentrés gais: deux d'entre nous avaient même pris place dans la charette à bras et, traînés par les autres ils chantaient à tue-tête, sur la route du retour.

Il y avait certainement eu un peu de boisson, finalement ce n'est pas l'échec ou la réussite de la vente qui paraissait le plus important, c'est de voir cette expédition tourner à la fête, au lieu d'être une opération commerciale rentable. Il

s'agit ici encore de gens qui utilisent la même langue; le témoin indirect de la scène n'a pas mentionné de dissension dans son récit, mais quelques libations encourageant à créer le contact avec les clients éventuels soudaient encore plus la solidarité de l'équipage, mais sans profit pour personne.

Dans les exemples précédents il est question de petites quantités de poisson, qui n'ont rien de comparable avec les quantités vendues les jours de semaine ou dans le cadre des criées. Mais il me semble qu'il apparaît quand même quelques constantes (je ne veux établir pour le moment aucun lien causal entre les phénomènes en présence):

- Quand ce sont les hommes eux-mêmes qui se chargent de la vente, le fait de parler exactement la même langue ou de se sentir solidaire ne semble pas favoriser outre mesure la vente, au contraire ('la même langue', c'est-à-dire entre eux ou dans les rapports avec le client);
- Les femmes de pêcheurs, dans les trois premiers exemples de ce chapitre, semblent mieux réussir dans leurs opérations que la plupart des hommes; trop de facteurs rentrent en jeu pour qu'on puisse mettre en évidence une cause décisive: elles vont à la ville, parlent indifféremment aux touristes et aux riverains français ou breton, mais ces exemples datent d'un ou de deux ans; les histoires racontées par les hommes datent d'avant la seconde guerre mondiale; dans d'autres régions les hommes eux-mêmes vont à la ville vendre leur poisson; à Audierne même de jeunes pêcheurs, les jours de marché, se chargent eux-mêmes de vendre le produit de leur pêche. Les équipages nombreux d'avant guerre ou des premières années d'après guerre ont fait place soit à des équipages réduits à six ou sept personnes, ou même sur les ligneurs à deux personnes, quelquefois une personne seule. N'essayons donc pas de comparer ce qui n'est pas tout-à-fait comparable.

Sans vouloir généraliser, il m'apparaît quand même dans ces exemples que la solidarité, l'usage d'une même langue (entre vendeurs, entre vendeur et acheteur) n'en apporte pas pour autant des avantages pour le producteur improvisé vendeur; peut-être faudrait-il dans ce cas utiliser un registre autre que familial ou communautaire, ce que peut, peut-être, aider une différence de langue, même minime.

VII. Attitudes des femmes

Les cas de vente directe que j'ai signalés sont quantitativement dérisoires par rapport aux apports des autres ports de la Cornouaille Sud, et peu applicables d'ailleurs au sein d'une organisation plus importante; ce sont, à ma connaissance, dans ce pays, les seuls systèmes où nous voyons les femmes (de pêcheurs) intervenir dans la vente du poisson. Ailleurs elles sont absentes (dans l'état actuel de mon information).

Les femmes interviennent parfois de manière inattendue: à la criée les femmes sont chargées de trier le poisson que les équipages ou des journaliers sont chargés de débarquer; entre minuit, heure du début du débarquement, et sept heures du matin, elles ont le temps d'observer. La plupart sont mères, femmes ou filles de marins. Certaines, témoins d'irrégularité dans la vente, ont voulu avertir leurs parents ou amis: 'Mon pauvre, n'as-tu pas vu combien de poisson on t'a volé cette nuit?', mais le marin ainsi mis en garde et apostrophé de répondre: 'Je sais compter moi' et de ne pas admettre ce que les femmes présentaient comme une évidence. Cette remarque m'a été faite il y a sept ans; l'information m'était donnée par deux femmes: l'une était veuve d'un patron-pêcheur, l'autre femme de marin toujours en activité à la pêche au large; cette dernière, assez indépendante, devait divorcer quelques années plus tard. Je disais dans l'introduction que la mise en place d'une criée a permis de rendre plus clair le marché, et je ne me permets pas de juger l'exactitude des observations faites par ces femmes. Ce qui me frappe c'est l'aisance avec laquelle elles ont changé de registre pour parvenir à une évaluation morale qui démystifie certains aspects des opérations.

J'en parlais récemment à une autre femme, fille, femme, soeur et mère de marin-pêcheur:

Un jour, j'avais quatorze ans (elle en a maintenant cinquante-sept), mon père est rentré en colère à la maison; il nous a dit: "Je préfèrerais enterrer mon poisson ici, autour de ma maison, que de le donner à un prix dérisoire à ces mareyeurs qui se font de l'argent sur le dos des marins". Un autre jour il n'avait pas pu vendre son poisson: il m'a confié la tâche d'aller offrir aux voisins tout le poisson ainsi resté; pendant toute ma vie j'ai dû faire face à des problèmes de ce genre, mon frère, devenu patron à son tour, ne comprenait pas non plus que le poisson puisse perdre si vite sa valeur; mon fils maintenant rentre souvent découragé. Ils rentrent avec une très bonne pêche, espérant en rapporter assez d'argent, ils sont souvent obligés de déchanter, et touchent une somme dérisoirement disproportionnée à la quantité de poisson débarqué.

'Ce que je ne comprends pas', ajoutait mon interlocutrice, 'c'est que les marins aient de nouveau le courage de repartir en mer, et ils gardent quand même le goût de leur métier'. Et de conclure, changeant tout-à-coup de registre: 'Ah! si j'avais été là, je ne sais pas ce que j'aurais fait! . . .'. Elle non plus n'hésite pas à changer de registre et à donner des événements une autre évaluation.

Une autre femme me disait encore (son père est pêcheur, son mari l'a été plusieurs années avant de partir à la marine marchande): 'Les marins ne disaient jamais rien quand ils étaient confrontés avec ces problèmes de vente, ils ne s'exprimaient jamais, ce n'est que rentrés chez eux qu'ils se plaignaient de certaines irrégularités quand il y en avait eues'. Deux patrons pêcheurs que

j'interrogeais sur ce sujet ne sont passés à des évaluations franchement morales, à un registre plus dur, qu'une fois rentrés chez eux en présence de leur famille.

Il convient de noter que la loi de l'offre et de la demande fait varier les prix dans des proportions parfois inimaginables; ainsi à 24 heures de différence deux bateaux sensiblement munis des mêmes installations frigorifiques, pêchant aux mêmes endroits, le même poisson, le même nombre de jours de mer, peuvent vendre avec une différence de trois millions (A.F.); la loi de l'offre et de la demande fait aussi qu'un poisson comme la limande peut perdre la moitié de son prix au cours d'une séance de vente: il a suffit que le mareyeur ait téléphoné à un client qui trouve ailleurs de la limande bon marché, pour qu'il soit obligé de baisser les prix et rester compétitif: un coup de téléphone a tout changé. Le pêcheur, après 15 jours de mer, l'accepte quelquefois mal.

VIII. Quelques situations de vente anciennes – les commentaires actuels

Dans ces opérations les marins ont affaire directement au mareyeur ou au conserveur.

Exemple 1. Vente de la sardine dans un port bigouden vers 1930. L'année 1930 pour la pêche à la sardine est une année faste: la criée qu'on appellera ensuite la 'petite criée' ne sera construite qu'après la seconde guerre mondiale; il y a tout au plus une cabane sur le quai comme installation. Les mareyeurs, me signale-t-on souvent, font construire leur grande maison tout près du quai.

Quelle pagaille pour le débarquement du poisson (me confie spontanément mon informateur, sans avoir été provoqué sur ce sujet). Nous rentrions parfois au port la nuit; il n'y avait qu'une cale pour le débarquement, à marée basse, seules les annexes y avaient accès; faisant la chaîne, une partie de l'équipage transportait le poisson dans ces annexes du bateau de la cale, l'autre partie portait les paniers du bas de la cale jusqu'au bout du quai; les maisons des mareyeurs se trouvaient là groupées en cet endroit. Nous déversions les sardines dans des caisses, les comptions soigneusement et redescendions au bas de la cale prendre une nouvelle charge. La cale était mal éclairée; il y avait juste un petit bec. La cale, de plus était souvent chargée à cette époque: nous étions souvent dix bateaux à la vente en même temps.
Croyez-vous qu'ils aient profité de cette situation? (ai-je interrogé)
(hochement de tête affirmatif) Nous descendions prendre d'autres caisses au bas de la cale, il arrivait quand nous remontions, que des caisses aient disparu.

Mon informateur a insisté beaucoup sur le fait que les marins avaient bien pris soin de compter les caisses avant de descendre au bas de la cale.

Est-ce arrivé à plusieurs bateaux?
Oui, il y a plusieurs marins dans le port qui pourraient te dire la même chose.
Vous en discutiez entre vous ensuite?
Oui.
Pouviez-vous demander des comptes au mareyeur?
Non, ils avaient trop d'appuis partout: l'Administration... Certains patrons ont voulu les attaquer en justice mais ils ont perdu, pourtant avant "d'aller en justice" il a bien fallu qu'ils soient sûrs d'eux.

Mon informateur a marqué l'importance de cette dernière remarque en la séparant du reste par un silence, pour que des pêcheurs aient ainsi osé attaquer des personnages aussi importants en justice, il a bien fallu, semblait-il dire, qu'ils se soient sentis munis d'arguments inattaquables.

Dans la même conversation j'apprenais encore: les mareyeurs les plus importants, ceux qui faisaient la loi s'entendaient entre eux avant la vente pour ne pas monter les prix.

Tous les pêcheurs étaient-ils concernés? (Lui ai-je demandé)
Certains patrons ont essayé de se faire bien voir d'eux. Mais ils se sont fait rouler quand même. Il était impossible de rentrer dans leur... (le mot a manqué à mon informateur, je me risque à penser à 'clique', 'caste', 'système').

Commentaires

1. La même expression 'faire la loi' revient sur les lèvres dans trois ports différents, un port artisanal, un port industriel, un port semi-industriel ('c'est eux qui font la loi', 'ils ont le porte-feuille'). A 'faire la loi' s'opposent sémantiquement des expressions différentes suivant le port.

2. Que les mareyeurs s'entendent entre eux pour faire tomber les prix est un grief que l'on entend dans tous les ports. 'Il n'en est rien' m'affirma à Douarnenez un mareyeur unanimement reconnu pour son sérieux et son honnêteté; mon problème n'est pas là, n'étant ni économiste, ni moraliste, ni justicier, je me demande seulement: les personnes incriminées ne sont pas étrangères au port, elles parlent le même breton que les pêcheurs; quand il arrive qu'une femme mareyeur soit mariée à un patron pêcheur, on me fait remarquer que le pêcheur n'est en rien concerné par ce qu'on reproche à sa femme, il fait partie de la communauté des pêcheurs avec la considération qui s'y trouve attachée; on me dit 'Mari et femme ne parlaient pas de cela, c'était une affaire entre femmes' (les femmes-mareyeurs). D'autre part, de la bouche d'un patron pêcheur je tiens l'information suivante: l'une de ces femmes au moins, passait autant de nuits blanches à son travail que son mari pêcheur, quand il y avait de gros arrivages de sardines par exemple, il fallait avant tout s'arranger pour écouler le poisson et le faire partir.

Exemple 2. Autre informateur, autre cas, même conclusion: 'Auprès des conserveurs nous avions les mêmes problèmes. L'histoire suivante est une histoire qui m'est arrivée personnellement', me raconte un autre marin:

J'avais 18 ans (il en a actuellement plus de 60), je portais à l'usine 23 milles d'anchois. C'était aux alentours des années trente, ce poisson est encore vendu au mille au lieu d'être pesé. Je dépose le poisson à l'intérieur de l'usine, la femme du gérant, qui pourtant n'était pas commise, mais qui "voulait fourrer son nez dans le travail", se trouvait là pour le réceptionner, elle crie à son mari qui se trouvait au bureau "marque vingt milles", alors que j'étais encore présent. J'ai voulu intervenir, mais le mari de son bureau m'a fait signe de me taire. Par la suite j'ai vu par moi-même qu'il avait écrit 23 milles et non 20 comme le lui avait crié sa femme. Il y avait encore d'autres problèmes, ils prétendaient parfois qu'il n'y avait pas dans les caisses le poisson déclaré, et ils en faisaient le décompte sur le bon de vente, ou bien ils prétendaient que le poisson que nous avions apporté n'était pas bon, qu'il avait fallu le jeter sans que nous ayions pu être présents pour le contrôler; ce poisson là ne nous était pas payé.

Commentaires

1. La qualité de mon informateur unanimement reconnu tant pour l'aspect moral que pour l'aspect professionnel de sa personnalité, même par les meilleurs professionnels de la nouvelle génération m'interdit de prendre ses propos pour des racontars.

2. Ce qui me frappe c'est, ici encore, qu'on lui ait demandé de se taire, qu'on lui ait fait comprendre qu'il ne fallait pas demander des comptes pour ce genre de pratique (première partie de l'information). Ensuite, pour la seconde partie de l'information, qu'on n'ait pas demandé l'avis des marins sur la qualité de leur propre poisson avant de le jeter.

3. J'avais demandé à mon informateur si le gérant dont il me racontait ainsi l'histoire (il n'est plus là depuis longtemps) était étranger à la région, il me donna le nom et dit 'c'est un nom bien de chez nous'.

Il ne semble pas que dans l'épisode centré autour de la vente des anchois le problème de la langue ait joué comme si l'acheteur avait été étranger au pays. La remarque de la 'patronne' criant de marquer '20 milles d'anchois' avait été faite en français, m'a précisé l'informateur; mais il a ajouté que le choix du français n'était pas significatif, elle parlait tantôt en breton, tantôt en français à son mari, indifféremment. Quant à lui, le jeune marin, il avait à l'époque 18 ans, ai-je déjà précisé, il connaissait alors le français 'aussi bien que maintenant' et il s'est exprimé en un très bon français. En tout cas, pour lever tout doute sur l'origine de l'acheteur, il a ajouté 'certains d'entre eux étaient même d'ici' (il voulait parler du port où ces événements s'étaient déroulés). Voyant mon étonnement et ne voulant pas être le héros isolé d'une histoire unique, il ajouta: 'Je ne suis pas le premier à qui cela est arrivé' et précisa:

Sur le bateau sur lequel je naviguais quand j'étais jeune (il faudrait remonter aux années 30 et avant) j'entendais des histoires de ce genre vraiment pénibles à entendre. . . . Après 1932, à peu près, j'appris ainsi que les rapports s'améliorèrent; il y avait eu en ce temps-là grève des équipages. Déjà en 1927 il y avait eu des grèves, et pendant près de deux mois, l'été, les équipages sardiniers n'étaient pas sortis (en mer). A cette époque il y avait un comptoir qui achetait le poisson et le répartissait ensuite entre les acheteurs; il y avait des problèmes de mévente. Un bateau de chez nous, ne pouvant vendre sa pêche au port, décida de partir la vendre dans un port voisin (Audierne). Il y passa la nuit; le lendemain il fit route vers notre port, mais avant de rentrer il fit naufrage, le bateau fut perdu, les hommes furent tous sauvés heureusement; mais le naufrage de ce bateau, le *N.D. de la Joie*, contraint de quitter son port pour aller vendre ailleurs, indigna les équipages qui se révoltèrent; la grève devait durer près de deux mois'.

Les problèmes de mévente jalonnent toute l'histoire de la pêche, en particulier pour les pêches saisonnières; il s'agit dans ce cas d'un poisson qu'on ne sera jamais sûr de retrouver l'année suivante. Seul un économiste ou un marin peut en parler, je ne m'y aventure pas, seulement je constate que les rapports producteurs–responsables de la commercialisation posent des problèmes.

Exemple 3. Autre informateur, la cinquantaine, le port bigouden déjà mentionné précédemment. Il me parle à l'imparfait, ne donne date, il n'est pas sûr qu'il ait connu les événements tels qu'il les présente, du moins il ne cherche pas à le préciser.

Ils s'arrangeaient pour que la vente ait lieu à 9 ou 10 heures du soir. Le mareyeur invitait l'équipage à "boire un coup" en ces termes: "Vous êtes fatigués venez donc boire un coup de cognac au café voisin"; mais ce café où se présentait l'équipage était parent proche du mareyeur ainsi "attentionné", lui-même mareyeur aussi d'ailleurs. Pendant que les marins se reposaient ainsi au café et discutaient, les caisses étaient pesées au magasin sans que nul d'entre eux y ait risqué un oeil.

Mon informateur, un marin-pêcheur, m'a raconté cette histoire en français; mais, me présentant au style direct la scène de l'invitation à boire, il a rapporté les paroles du mareyeur dans la langue même où elles étaient censées avoir été prononcées en breton: '*Fi zo skuiz, ed dev'or bana*. . .' (vous êtes fatigués allez boire un coup. . .). Si mon informateur a exprimé cela, alors que tout notre enretien amical (nous nous connaissons depuis longtemps) s'est déroulé en français, en breton, c'est que le passage au breton semble avoir pour lui une signification. Je me risque donc à interpréter: l'acheteur connaît la situation du marin, son état de fatigue encore aggravé par le fait que le transport à terre

du quai au magasin lui incombe, il est au courant et il en fait état, il utilise une langue commune, le breton, qui renforce la familiarité, voire la solidarité entre les deux parties. Je le rappelle, cet épisode n'a pas été présenté comme vécu par l'informateur; il semble que ce soit au contraire un élément qui provient d'une tradition orale, qui voudrait que cet épisode ait été plusieurs fois répété et soit significatif. Quoiqu'il en soit, le sentiment de mon informateur et de ceux dont il se fait l'interprète est que, sous couvert de s'apitoyer sur leur état de fatigue physique et d'être proche d'eux par la langue, on les a systématiquement écartés d'une opération moins 'manuelle' moins 'physique', le contrôle de la pesée, et l'on sait pertinemment (ici mon informateur a fait le commentaire lui-même) qu'après une journée de pêche on ne refuse pas un verre de cognac quand il est offert.

Quand il a fallu que je le quitte, mon informateur a conclu en ces termes: 'Ils (ce groupe de mareyeurs) sont tous morts alcooliques'. Est-ce à croire que, selon un juste retour des choses une certaine justice se fera fatalement? Je crains dans ce cas de tomber dans des arguties de philosophe et de leur sacrifier la découverte de connaissances réelles. Sans préjuger de leur sens commun, je rapproche de ce dernier jugement l'opinion suivante dont j'entendis quelques manifestions dans un port distant d'une trentaine de kilomètres; dans un même port, une communauté à la fois maritime et rurale se trouve confrontée avec une ville qui avait su concentrer pendant longtemps à la fois l'infrastructure commerciale et l'administration propres à la pêche et à toute activité maritime; parlant de commerçants qui avaient fait fortune rapidement du côté ville mais qui d'après mes informateurs, avaient eu moins de chance (santé, études, moralité) à la seconde génération, je voyais avec surprise ces mêmes informateurs (issus de la communauté maritime et rurale) l'interpréter comme un juste renversement de l'ordre des choses; le rapprochement que je viens d'opérer ne peut être que prudent; je vois y apparaître dans les deux cas cependant le recours à la fatalité d'une certaine justice naturelle. Parallèlement j'étais frappé par le rôle apparemment attribué à la fatalité dans une des présentations qui m'a été faite des rapports pêcheurs–acheteurs.

Après le récit précédent j'allais partir quand je voulus obtenir confirmation, explicitement, d'un jugement qui me semblait être la conclusion de notre entretien, et voulus introduire discrètement le mot 'voler'; il ne fut pas accepté de mon informateur qui corrigea: 'Ils nous ont roulés'. Puis, commentant une réunion qui se déroulait en ce moment même à Vannes entre les représentants de l'inter-profession pour l'organisation du marché du thon, il ajouta 'Ils arriveront toujours à nous rouler'. En plus de l'accent fataliste de ce 'toujours', force m'est de constater que le recours au registre franchement moral du mot 'voler' n'est manifeste que chez les professionnels qui me parlent en présence de leur famille et, en dehors de ce cadre, la plupart des articulations logiques du discours ou des expressions telles que 'Je peux te prouver par A+B que. . .'

sont absentes. Je ne puis avancer la dernière proposition que sous réserve d'une plus ample information. Nota: l'expression 'Je puis te prouver par A+B que. . .' a été réellement utilisée par un professionnel de la pêche qui me parlait, dans son cadre familial habituel, de la commercialisation du poisson sur le quai quelques jours avant, il m'invitait mais en me le laissant entendre à demi-mot à ne pas me contenter de la version 'marin' sur le quai d'où les femmes (tabou, division du travail?) ont pendant longtemps été éloignées (je veux parler des femmes de pêcheurs).

Exemple 4. A une soixantaine de kilomètres de là, dans un port de la même presqu'île les rapports pêcheurs–acheteurs de l'entre deux guerres (avant l'installation de la criée) sont présentés de façon différente, suivant la source de l'information.

Le port était mal desservi par le rail, si le train de marée partait le soir vers 5 ou 6 heures il fallait que tout le poisson débarqué et vendu soit prêt pour l'expédition. Il fallait que l'équipage lui-même transporte le poisson du bateau au train, sur des brancards. Il y avait quelquefois des escaliers à monter. L'équipage tenté quelquefois par les bars, sur le chemin, ou plus simplement fourbu, ralentissait son rythme. Tout le poisson prévu ne pouvait pas partir, et celui qui n'avait pu être mis au train perdait presque toute sa valeur et l'on ne pouvait donner aux marins, pour leur poisson, le prix qu'ils avaient escompté au départ. Le patron lui-même, qui aurait dû pousser ses hommes ou les encourager, se laissait quelquefois lui aussi tenter par des amis auprès desquels il pouvait célébrer son retour, sa bonne pêche, son équipage peu stimulé pour la fin des opérations ne comprenait pas toujours pourquoi le poisson avait perdu tellement de valeur entre le début et la fin des opérations. Le poisson non-expédié à temps n'avait plus sa valeur première. Sans apporter de date précise, sans chiffre, un mareyeur m'a donné cette version des événements.

L'information suivante ne m'a pas apporté de dates plus précises. Les faits mentionnés en tout cas datent tous d'avant la seconde guerre mondiale. Les pratiques suivantes m'ont été présentées comme des opérations qui auraient eu lieu maintes fois; au temps où la sardine se comptait encore par milles, au lieu d'être pesée, les matelots dès l'accostage portaient le poisson dans des paniers chez les mareyeurs dont les magasins étaient dispersés en ville. Dès qu'ils avaient vidé leur panier on leur donnait en principe un jeton chaque fois qu'ils avaient apporté cent ou deux cent poissons. Mais dès qu'ils avaient vidé leur panier on les invitait à 'boire un coup' derrière la porte, quelquefois ils en oubliaient de prendre leur jeton et redescendaient au bateau sans rien; mais si l'opération se faisait plusieurs fois au cours de la même séance de débarquement, au moment où se faisait la vérification à bord (en général opérée par le patron) il manquait plusieurs jetons; comme c'était la seule trace de la quantité véritablement livrée, il n'était pas possible de faire des réclamations au mo-

ment du paiement. Alors il arrivait que les matelots enhardis par les premiers verres consommés, reviennent vers le magasin du mareyeur en criant: 'Vous avez gardé mes jetons, voleurs, rendez-moi mes jetons' et le mareyeur concerné de leur répondre: 'Si vous aviez su ne pas boire, vous auriez vu clair' et les arguments de ces hommes, rendus extrêmement sensibles à la boisson par la fatigue et le manque de sommeil ne comptaient guère évidemment.

La personne qui me racontait ces faits n'est ni marin ni mareyeur; ses fonctions dans la cité, son lieu de résidence, sur les lieux mêmes où se sont déroulées ces opérations, ont été présentés de telle façon qu'elle pouvait prétendre être un témoin direct. Mais dans tout ceci il n'y avait aucune différence de langue m'a-t-on assuré; les deux parties utilisaient la même langue bretonne agrémentée de plusieurs termes de français.

On m'assure que toutes ces 'histoires' pour lesquelles ne subsiste absolument aucune preuve sont connues de tous les marins du port et de tous les commerçants; si l'on peut parler de mémoire collective, il semblerait que ce soit là une de ses composantes les plus importantes.

Avant 1910 c'est une bouteille de cognac appelée 'la goutte' que l'on donnait ostensiblement aux équipages dont on voulait la pêche. On fixait un prix qui était crié du haut du quai au bateau qui passait et l'on disait *'hag or voutade kougnac var bris'* (tant et tant de mille, et une bouteille de cognac en plus). La bouteille de cognac servait pratiquement de caution pour celui qui voulait retenir la pêche d'un bateau. A Audierne un patron-pêcheur me disait avoir voulu intervenir: 'Mettez-nous un prix plus fort au lieu de proposer à mes hommes de l'alcool', il ne fut jamais écouté.

Questions ouvertes

L'investigation des rapports entre mareyeurs et conserveurs, malgré l'insistance de mes questions, ne m'a pas permis de savoir si une meilleure connaissance du français chez le producteur, aurait permis un accès, sans sentiment de frustration, à un contrôle partagé, à un examen bilatéral des problèmes de la commercialisation, surtout en cas de litige. Les personnes interrogées connaissent bien le français, elles l'affirment, avec raison pour ce dont j'ai pu me rendre compte. Cela leur semble sans impact dans les problèmes soulevés. Certains de leurs partenaires commerciaux savent parler breton quand il le faut et si j'ai bien saisi l'interprétation de mon informateur, il semble maintenir artificiellement une solidarité qui était de mise pour le travail propre de la pêche, mais qui n'a plus le même sens dans les opérations de commerce. Les essais de vente directe, opérations qui font le bénéfice des rapports avec les mareyeurs et conserveurs, encore que trop dérisoires en quantité pour être opposés avec fruit aux précédents, ne semblent pas donner satisfaction quand les opérations

se font au sein d'un même parler. Il ne suffit pas d'avoir exactement la même langue pour que tout marche très bien automatiquement; bien plus, dans un des exemples, une légère différence de parler (j'accumule depuis plusieurs années les observations pour mesurer ces différences) correspond à un marché qui se tient (je dis bien qui correspond, car le fait ne semble pas assez bien établi pour qu'on puisse parler de lien causal). Notons ici que les femmes jouent un rôle non négligeable dans l'évaluation des situations.

Finalement la question du rapport entre le silence des marins ou les problèmes d'intervention dans le cadre des ventes, avec la connaissance ou la non-connaissance du français, reste à approfondir. Cependant, au cours de l'enquête, que j'avais voulu élargir au milieu paysan, j'obtenais la réponse suivante d'un cultivateur de quarante-cinq ans, qui n'a pratiquement parlé que le breton avant d'aller en classe à neuf ans:

Les modalités d'interventions commerciales des paysans qui comme moi ont d'abord parlé breton, est-il à mettre en rapport avec notre connaissance du français? Je te réponds catégoriquement que "non".

Par contre dans la même conversation il m'avoua:

Le fait d'avoir beaucoup parlé breton avant me rendait timide et complexé quand j'avais à m'exprimer dans les réunions; pourtant je connaissais bien le français.

Il me semble que de travailler dans le sillage de cette remarque serait une piste intéressante: il y a une différence entre le fait de connaître une langue pour l'avoir apprise, et se sentir assuré dans une communauté de locuteurs de cette langue comme interlocuteur à part entière.

Car les partenaires commerciaux des pêcheurs, même s'il convient de distinguer mareyeurs et conserveurs, avaient su mettre en place, les uns et les autres, un riche réseau de relations commerciales dont la pêche ne peut absolument pas se passer (et là où il a disparu on le déplore); cette patiente mise en place est à l'honneur des professions concernées, conserveurs et mareyeurs. Ce réseau est évaluable. Ce qui est moins mesurable c'est le réseau de relations humaines de ces professions (dans un des exemples je parle de 'clique', de 'caste', maladroitement peut-être) qui a fait qu'ils ont représenté ce que nous appelons une forme de culture, et qu'on considérait comme 'la culture' à une certaine époque.

A quoi correspond exactement cette dernière affirmation? sous quelle forme linguistique cette 'culture' apparaissait-elle? Et de même la solidarité des pêcheurs dont j'ai tant parlé existe-t-elle ailleurs que dans la littérature, avec quelle forme de compétition fonctionnait-elle, était-elle différente de la

concurrence actuelle? Sous quelles formes linguistiques, sous quelles formes de communication apparaissait-elle? Etait-elle à l'aise dans des formes de communication différentes? Autant d'approches à affiner 'sur le tas'.

IX. Conclusion

Mon enquête n'est pas terminée. Au départ j'avais constaté des problèmes dans les rapports entre pêcheurs d'une part, mareyeur et conserveurs d'autre part. Sur ce sujet, j'ai laissé mes informateurs faire ressortir de leur passé les événements qui les avaient le plus marqués personnellement. Même si les événements mentionnés ont été présentés, par leurs auteurs et leurs narrateurs à la fois, comme symboliques, représentatifs de toute une époque avec un matériel de base pour la généralisation qui en vaut un autre, le pointillisme apparent des épisodes racontés peut sembler maltraiter la chronologie, mais mon propos n'est pas de tracer une évolution économique ou technique, un tableau historique en somme. Toute généralisation à partir de ces récits qui voudrait recréer une atmosphère, présenter une évolution économique, technique, sociale, cataloguer ou juger moralement tel ou tel protagoniste de ces petits drames, trahirait absolument le but de la recherche poursuivie.

Les événements présentés ici, encore une fois, ont été isolés par leurs auteurs parmi tant d'autres, parce qu'ils semblaient mettre en lumière certains mécanismes qui conditionnaient le langage dans les rapports entre les pêcheurs et leur partenaires commerciaux ou avec l'Administration. Dans plusieurs des cas mentionnés, exceptionnels il est vrai, les mécanismes déclenchés ont montré que souvent ils étaient latents dans les situations apparemment calmes ou 'normales'; dès le départ je voulais expliquer le silence, ce qu'on a parfois appelé le mutisme des pêcheurs; ce silence doit avoir des raisons puisque quand il est interrompu des mécanismes de défense apparaissent.

Il se semble, pour répondre à l'hypothèse formulée au départ que l'utilisation d'un même dialecte local, d'une même langue ne favorise pas obligatoirement les intérêts des pêcheurs, par moment il me semble au contraire que le recours à une même langue, le breton dialectal, avec le cortège de familiarité ou de solidarité (ou pseudo-solidarité) qui l'accompagne, empêche une distanciation, voire tension créatrice de prise de conscience.

Ce qui ne veut pas dire que tout dialecte local est à bannir, au contraire c'est peut-être aux frontières de ces dialectes, dans les rapports entre eux, que naitrait le sens, les prises de conscience qui proclameraient la richesse et l'utilité de ces dialectes, que peuvent peut-être apparaître des sous-codes, ou des rites qui permettraient une meilleure communicabilité à ce niveau.

La précédente enquête pourrait également être infléchie dans les sens que je viens d'esquisser.